

Heureux Bureau
P. V. BARRÉ,
 Rue St. Louis No. 37, au coin de la bou-
 levard.

EST ouvert pour toutes sortes d'affaires d'é-
 change en traites en monnaies métalliques
 aux taux les plus bas d'exception. La première
 lettre qui commence les affaires de ce bureau
 est celle de

L'Église Catholique,
 SECONDE CLASSE.
Le 5 Janvier prochain.
 —GRDS LOTS—
\$10,000, \$8,000, \$6,000,
\$4,000, \$3,000, \$2,000,
 &c. &c. &c.

Billets entiers, \$6. Paquets de 10 billets \$60,
 garantis \$64. Certificats de \$36 60. Demis et
 quarts de chaque, à proportion. Billets de 10
 à vendre dans la

LOTÉRIE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE,
 TROISIÈME CLASSE.
 La seconde, successivement doit être tirée le 9
 Janvier 1828.
 Prix des billets. \$5, \$2 50, \$1 25. 12 Dec.

SUPERBES SOPHAS—Le sousigné
 vient de recevoir du Nord, huit super-
 bes Sophas, faits dans les derniers goûts
 de New-York, et d'un ouvrage admirable,
 qu'il offre à vendre, dans son atelier rue
 de Chartres n°. 146. à Roussan, débiter.
 10 déc.—6f.

DEMANDE—On désire trouver à
 louer une pépinière; il faudrait qu'elle
 soit bonne et saine. On donnerait la
 préférence à une qui parât les deux lan-
 gues.
 10 décembre—2f.

POUR MANILLE,
 Le navire **SUSAN**, capit. Hay-
 den, a les deux tiers de sa cargaison
 engagés pour le sud ou pour passage,
 s'adresser à
 3 déc **A. Hodge Jr.**

POUR TAMPICO,
 La goélette **HOUND**, capt. Ba-
 rteman, a besoin de 100 barils pour
 compléter son chargement; mais on préfé-
 rerait un fret pesant. Le reste étant déjà
 engagé, ce bâtiment sera expédié sous peu.
 Pour fret ou passage, s'adresser à
 3 déc **Gordon, Forsell & Co.**

POUR LA HAVANE,
 La brick fin voilier **GOETTEL**,
 capitaine Frank, partira d'ici au 15
 de décembre, et sera bien aménagé
 pour les passagers. Pour fret ou passage,
 s'adresser au capitaine à bord ou à
 3 déc **A. E. Taylor, rue Magasin**

Salle Ponde,
 Demain Mercredi, 12 Déc. 1827,
 IL Y AURA
BAL PONDÉ.
 Le Bal aura lieu à l'avenir, les mercredis et
 samedis. Prix d'Entrée, \$1. 11 dec.

Le sousigné ayant une petite salle et
 ne pouvant recevoir plus de monde
 que le local ne peut en contenir, a fait un
 règlement pour avoir une quantité de da-
 mes suffisante pour sa salle. Le bal n'est
 point public pour les dames; elles ne se-
 ront point admises que par l'invitation du
 sousigné, et lorsqu'elles seront munies
 d'un billet personnel, que le sousigné dis-
 tribuera lui-même pour en être plus sûr.
 Les dames qui seraient munies d'un billet
 d'entrée et qui ne seraient point parées
 pour la danse, sont invitées à ne point se
 mettre en place pour la contredanse, mal-
 gré les prières qui leur seraient faites de
 danser, et particulièrement lorsqu'elles au-
 ront un mouchoir à la tête. Pour éviter
 toute discussion à la porte, les cavaliers
 sont priés de ne pas oublier de prendre
 leur contre-marque à la porte.
 Un bureau est établi à l'entrée de la
 porte, pour recevoir les manteaux, chapeaux,
 cannes, chapeaux &c. pour lesquels le
 sousigné se rendra responsable, après qu'il
 aura été muni de ces effets à chacun.
 Ceux qui désirent s'abonner pour
 tout le carnaval, pourront passer à la dite
 salle, de 9 heures du matin à 9 heures du
 soir. (11 déc.) **ST. MARTIN.**

SALLE DE BAL.
 Au coin des rues d'Orléans et Bourbon,
MERCREDI, 12 Déc. 1827.
 IL Y AURA
BAL PONDÉ.
 Le Bal aura lieu à l'avenir, les mercredis
 et samedis. Prix d'Entrée, \$1.

Salle St. Philippe.
SAMEDI, 15 DECEMBRE 1827.
GRAND BAL.
 Prix d'entrée—Une piastre pour les cavaliers
 (Des commissionnaires sont nommés pour main-
 tenir le bon ordre dans la salle. 11 Dec)

SALLE DE JACKSON,
 Enseigne de la Nlle-Louise et la rue Girod.
SAMEDI, 15 Décembre.
GRAND BAL.
 Prix d'entrée—Une piastre. 11 dec

THE BEA,
 PRINTED DAILY, BY J. DILLON,
 NEW-ORLEANS,
WEDNESDAY, DECEMBER 12, 1827.

The steam boat **Eliza**, arrived here last evening with the boilers and machinery of the steam boat **Cherokee**, which was burnt on the Red River. The captain and crew came on board of the **Eliza**.

LISBON, Sept. 22.—By the accounts from Madrid, a great deal of uneasiness prevailed there on account of the progress of the rebels in Catalonia, Mataro, Vich, and many other towns had fallen into their power, and they were only two leagues from Barcelona, where they recruit openly without the least obstacle from the French garrison. Wherever they appear they are joined immediately by the royalist volunteers, and every one is struck with astonishment at the abundance of money and of means of every description which they dispose of. They no longer proclaim **Charles V.** but entitle themselves the deliverers of Ferdinand, who they say is imprisoned by the Negroes and freemasons! The consequence is, that they commit the most horrible cruelties on the Negroes or liberals who fall into their hands. Ferdinand has appointed general **d'Espagne** to command the 20,000 men who compose the army against Catalonia, and the most energetic measures are taken apparently against this rebellion; Ferdinand in possession of the **Liberal** what will then become of Spain, of the whole peninsula, nay, of the continent, if the barbarians succeed?

MADRID, Oct. 2.—Private Correspondence.—Despatches arrived this morning from Taragona; they announce the King's arrival, and annexed to them is a proclamation published by his Majesty.

It would appear that the King had assembled the heads of the revolt to agree to a kind of truce, and that the Carajal is the only Chief who has refused his consent to this convention. Some of the letters say, that this Chief has been arrested, in consequence of this opposition, and because he continued to act apparently only for his own interest; others confine themselves to saying, that he would not agree to the proposal of General Romagosa, notwithstanding the consent given by Jeps Del Estanga.

The King has gone to Valencia, in opposition to what was laid down in the plan of his route. The Chapter of that town, who waited on his Majesty, have made him a present of 400 quadruples (32,000 francs) to defray the expenses of his journey. The authorities of Valencia met the King at Chinot.

A letter from Grenada informs us, that the brave Brigadier, Don Jose Abade Arroyo, condemned to be hanged by the criminal Court, was reprieved by sentence on the 23d Sept. celebrated in a similar way to the **Empedrado**, he had, like him, acquired the reputation of valor in the war of Independence. In 1818 he commanded a Guerilla party in La Mancha, and having retired into the strong Castle of Ferras de San Pedro, he entered into a capitulation with a French Colonel, which has no effect upon his Judges. After the execution, his head was cut off, and was displayed on the gate of Beana, on the road to Andalusia.

Cadix, Sept. 10.—The corvette **Quosa Amalia**, has arrived here in 163 days from Manila. She was formerly the Columbia corvette Stander; and was employed to convey certain Colonial officers from Peru to Panama. On her arrival at the latter the officers wishing to sleep on shore were landed, and fu-

the morning the corvette had disappeared. She arrived at Manila, where her crew was taken into the services of the Spanish Captain General of the Philippines, and sent to Europe.

Conde Ball Room.
 On Wednesday, December 13th, will be given
A GRAND BALL.
 Admittance, one dollar. The ball will take place, hereafter, every Wednesday and Saturday.
 11 Dec.

THE Subscriber having a small Ball Room, cannot receive more people than what his apartment will contain, he has made a regulation for a sufficient number of ladies for his Room. The ball is not public for the ladies; they will not be admitted without the invitation of the subscriber, and where they will have a particular ticket, that the subscriber will distribute himself to be more sure. The ladies that will have a ticket of admittance, and are not in full dress for the dance, are requested not to put themselves on the floor for the counter dance, although they may be sincerely invited to dance, and particularly those that have a handkerchief on their head. To avoid all inconveniences at the door, the Gentlemen are requested not to forget their tickets on going out of the room.

A particular place is made at the entrance of the door to put their cloaks, hats, &c. &c. for which the waiter will be responsible, after he will have delivered the No. of the articles to each one.

Those who desire to subscribe for the Ball, can enter at the Ball Room from 8 o'clock in the morning until 9 in the evening. 11 dec. **St. MARTIN.**

BALL ROOM,
 At the corner of Orleans and Bourbon sts.
ON WEDNESDAY, Dec. 13th, 1827.
Grand Ball.
 One dollar. The ball will take place hereafter every Wednesday and Saturday.
 11 Dec.

NICHOLS & KEELER,
 Dec. 10. Canal street.

WANTED to hire, a punch that is a good Cook. Preference will be given to one that speaks the both languages. —Dec. 10.

DISTRICT COURT, Thursday, 6th December, 1827. —*Maria Adelaide Groux, f. w. c. vs. her Creditors*—No. 7454.—On motion of D. BISHOP, Esquire, of counsel for Antoine Abat, syndic, of the creditors of the insolvent *Maria Adelaide Groux*, on filing a tableau of distribution, in this case.—It is ordered by the Court that the creditors of the said insolvent, as well as all others interested herein show cause on or before Saturday the 22d day of the present month of December, why the said tableau of distribution should not be homologated and confirmed according to law and the said syndic discharged. Extract from the minutes. Dec 8 (Signed) **J. L. LEWIS, Clerk.**

Ventes Publiques.
 Par F. Dutillet il sera vendu le 31 du courant, à une heure de l'après midi à la bourse d'Hewlett, pour dissoudre la société qui existe entre Mrs. P. Baron Boisfontaine & co. le fond de boutangerie située rue de Chartres, No. 120, maison de M. S. Cueilla, consistant en trente-deux têtes d'eschères des deux sexes, et fer ustensils qui y sont attachés. Conditions.—Au moment de la vente:
 Cour de District, lundi le 6-Décembre 1827.—*Maria Adelaide Groux f. de c. l. contre ses créanciers.*
SUM motion de D. Bishers, avocat d'Antoine Abat syndic des créanciers de l'insolvable *Maria Adelaide Groux*, et sur Pourvoirément d'un tableau de distribution sur cette cause; il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable ainsi que tous autres que cela peut concerner, soient à décrire samedi le 22 du présent mois de Décembre, au grand, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé.—Extrait des minutes. (Signed) **J. L. LEWIS, greffier.** 8.46.

Le Voltaire du Havre—Sous la direction de M. Lyon; Fromages, pâtisseries, légumes et jardinage; sardines, huîtres, gibier à provision assortie; vendus par l'avant.
 8 dec. **F. BERTOULLE.**

Heureux encore si tant de peines et d'ennuis, ils en pouvaient tirer quelques principes, déposés de toutes ces combinaisons, de cette hiérarchie, de cette organisation, qui font tant de bruit à la netteté des idées et compromettent souvent la saine prononciation.

Il n'est inutile de dire que le retard de la lecture, de nécessité, celui des autres connaît.

On conviendrait de la vérité de ce tableau, on pourrait beaucoup ajouter, Mr. Rey a d'ouvrir, sur un point central de la Nouvelle-Orléans, une école où ne seront reçus que les enfants qui doivent y apprendre à lire. La, ne trouvant réunis, sous les objets propres à convertir en méthode une application jusqu'ici rebutante, à flapper sans effort l'intelligence de nos jeunes gens, à les préparer même aux premières notions d'orthographe, de grammaire, d'écriture et de calcul.

On conçoit que M. Rey, restreint à une seule d'écoliers auxquels il veut donner tous ses soins et sans égard à la dépense, devra recevoir une contribution qui, sans excéder les facultés des parents, soit pourtant en quelque rapport avec l'effort, et cela est nécessaire sur une école qu'il regarde comme un service de bienfaisance, et dont il résultera encore, à tout le moins, une économie notable pour les parents.

M. Rey apprendra à lire aux enfants qui suivront l'école, dans l'espace de six mois, et par la suite de vingt-quatre piastres, payables par trimestre à la fin de chacun des six mois. Les enfants sauront lire plus tôt seront néanmoins payés jusqu'à ce terme; ceux, en petit nombre, dont le défaut de facilité n'aurait pas été complètement vain, ou dont l'exercice ne leur aurait pas procuré un plus prompt développement, seront rétribués tout maintenus dans la classe, à raison d'une piastre par mois.

Un homme de 24 piastres n'est susceptible d'absorption, quand même, les enfants préceptivement déjà plusieurs années d'école, au moins ils ne savent pas lire, et s'ils le savent ne sont plus de la compétence de Mr. Rey.

Les enfants sauront lire, ainsi qu'on l'entend, et qu'ils seront en état de prononcer facilement, dans le sorte qu'il y ait déjà de la suite dans les idées, tous les mots de la langue, dans le livre venu, sans faire de fautes, ou que très-peu, et ne puissent se représenter eux-mêmes, et avec exactitude qu'ils auraient mal dit, ou que tous les autres propres.

On est là, à proprement parler, à la méthode de la lecture; mais elle est assurée, du moins les enfants le possèdent par de bons principes. Les exercices dont ils auront encore, et qu'ils trouveront dans toutes les écoles, seront préférablement d'autres exercices, découleront comme de source, et leurs progrès dans l'art de bien lire seront d'autant plus rapides, que, toujours bien servis par l'ensemble des lettres des premiers éléments, acquis sous la main du maître, et de plus en plus faciles, à mesure qu'ils iront à faire, sous le rapport de la méthode.

On a vu, au contraire, que les enfants qui possèdent pas, croupissent dans les écoles, parce qu'ils y sont de placés; qu'à charge à l'élève et aux autres, ils ont une occasion de plus, ajoutons qu'on est peu satisfait de recevoir. Aussi M. Rey a-t-il été fort applaudi par tous les instituteurs à qui il a fait part de son projet, dont l'exécution doit beaucoup à leurs conseils.

On a vu de cette école spéciale, qui ne sera pas en plus appréciée, dont tout le monde peut se servir, car les livres par lesquels on apprend à lire, et c'est même un moyen d'en garantir le prix. Il n'y a, en raison de l'âge, aucun intérêt réel à ce qu'ils soient réunis dans deux volumes, ou dans une seule, mais en deux volumes, avec un double appareil d'objets d'enseignement, ainsi que toutes les dispositions qui répondent au but, et qu'on ne peut pas communiquer entre les deux sexes, sans que sous les yeux et par la permission de son maître.

On a vu de cette école spéciale, qui ne sera pas en plus appréciée, dont tout le monde peut se servir, car les livres par lesquels on apprend à lire, et c'est même un moyen d'en garantir le prix. Il n'y a, en raison de l'âge, aucun intérêt réel à ce qu'ils soient réunis dans deux volumes, ou dans une seule, mais en deux volumes, avec un double appareil d'objets d'enseignement, ainsi que toutes les dispositions qui répondent au but, et qu'on ne peut pas communiquer entre les deux sexes, sans que sous les yeux et par la permission de son maître.

On a vu de cette école spéciale, qui ne sera pas en plus appréciée, dont tout le monde peut se servir, car les livres par lesquels on apprend à lire, et c'est même un moyen d'en garantir le prix. Il n'y a, en raison de l'âge, aucun intérêt réel à ce qu'ils soient réunis dans deux volumes, ou dans une seule, mais en deux volumes, avec un double appareil d'objets d'enseignement, ainsi que toutes les dispositions qui répondent au but, et qu'on ne peut pas communiquer entre les deux sexes, sans que sous les yeux et par la permission de son maître.